

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 12 avril 2018 à 18 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BRUNÉVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. POILVÉ Alain (pouvoir à Mme MARIE), Mme BARCQ Béatrice (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme MORTELECQUE Justine, conseillers municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUJARDIN Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 12 mars 2018, ont été approuvés.

Délibération n° 2018-04-12/17 : Contribution à l'école Notre Dame de Bon Port – Année 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe la contribution communale aux charges de fonctionnement de l'école Notre Dame de Bon Port à la somme de 24 518 € pour 2018, et dit que la dépense sera inscrite au B.P. 2018, article 6558.

Délibération n° 2018-04-12/18 : Téléthon – Projet M. MASIA – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'A.F.M. Téléthon

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € à l'A.F.M. Téléthon, en soutien au projet de M. MASIA dans le cadre de son expédition pour gravir le Mont Elbruz.

Délibération n° 2018-04-12/19 : Médiathèque – Règlement intérieur – Extension et évolution des horaires d'ouverture

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau règlement de la médiathèque ainsi que les chartes correspondantes, s'engage dans un projet d'extension et d'évolution des horaires et sollicite la subvention la plus élevée possible dans le cadre de la dotation générale de décentralisation.

Délibération n° 2018-04-12/20 : Maison Henri IV – Eclairage des salles Guillaume LADIRÉ – Demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire procéder au remplacement de l'éclairage des salles Guillaume Ladiré de la Maison Henri IV et sollicite auprès des différents partenaires financiers, les subventions prévues à cet effet.

Délibération n° 2018-04-12/21 : Opération « Lire à la Plage » avec le Département de Seine-Maritime – Année 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer à l'opération 2018 « Lire à la Plage » et autorise Madame la Maire à signer la convention avec le Département de Seine-Maritime.

Délibération n° 2018-04-12/22 : Liste des emplois et des conditions d'occupation des logements

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à compter du 1^{er} mai 2018, la liste et les conditions pour lesquelles un logement de fonction peut être attribué, et autorise Madame la Maire à signer les arrêtés individuels de concession ou convention d'occupation s'y rapportant.

Délibération n° 2018-04-12/23 : Révision AP/CP – Maison médicale

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision de l'AP/CP du programme n° 4 : Maison médicale.

Délibération n° 2018-04-12/24 : Protocole transactionnel avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Afin de mettre un terme définitif aux instances contentieuses avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la signature d'un protocole transactionnel entre cette collectivité et Mme CHAUVEL, M. POILVÉ, Mme GROUT, Mme MARIE, M. COPPENS et M. FABAREZ, impliquant le versement d'un montant de 150 000 €, sur 2 années civiles, par la CCCA, et décide l'annulation partielle du titre n° 706/2016 du 27/12/2016 pour un montant de 70 000 €.

Délibération n° 2018-04-12/25 : Reprise de provision – Contentieux convention de services communs du Port de plaisance – Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la reprise de provision constituée de 55 000 € pour le contentieux en première instance avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre relatif à l'application des conventions de service commun du Port de plaisance.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a également voté :

1/ A l'unanimité, le Compte Administratif 2017 du budget annexe du « Rayon Vert » qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 51 593,91 €, restes à réaliser inclus.

2/ A l'unanimité des suffrages exprimés, le Compte Administratif 2017 du budget principal Ville qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 367 436,64 €, restes à réaliser inclus.

Délibération n° 2018-04-12/26 : Bilan sur la gestion des biens et des opérations immobilières – Exercice 2017 – Budget annexe & Budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Ville au titre de l'exercice 2016, tant pour le budget annexe du « Rayon Vert » que pour le budget principal de la Ville.

Délibération n° 2018-03-12/14 : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux des 4 taxes directes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation.....	7,69 %
- Taxe foncière (bâti).....	9,80 %
- Taxe foncière (non bâti).....	24,08 %
- Cotisation Foncière des Entreprises.....	8,72 %

Délibération n° 2018-03-12/15 : Budget annexe Rayon Vert

A l'unanimité, le Budget annexe du Rayon Vert, pour l'exercice 2018, équilibré à 56 832,12 € pour la section investissement et à 660 854,91 € pour la section fonctionnement, soit un budget total de 717 687,03 €.

Délibération n° 2018-03-12/16 : Budget Ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Budget primitif Ville, pour l'exercice 2018, équilibré à 2 752 670,91 € pour la section investissement et à 5 778 745,64 € pour la section fonctionnement, soit un budget total équilibré à la somme de 8 531 416,55 €.

Délibération n° 2018-04-12/27 : Attribution des subventions – Année 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe pour l'année 2018, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local pour la Ville.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 20 heures 25.

La Maire,

Dominique CHAUVEL